

Bouger, lire et écrire sans les yeux

Ce 4 janvier est la Journée mondiale du braille.

L'occasion pour la Ligue du même nom de rappeler l'importance de cette écriture.

● **Dominique WAUTHY**

Le braille, c'est cette écriture propre aux personnes aveugles. Elle permet de transcrire n'importe quel alphabet sous forme tactile. Il est formé par une combinaison de six points en relief. Sa production se fait soit manuellement, à l'aide d'un poinçon ou d'une machine Perkins, soit via des dispositifs informatisés telles que des barrettes brailles ou les embosseuses (imprimante braille). Mais pour les personnes déficientes visuellement sur le tard, l'apprentissage du braille est très difficile. « *Il y a lieu de développer une sensibilité aux doigts*, nous explique Nathalie Danjou responsable du service transcription à la Ligue braille. *Chose qui n'est plus souvent possible. Les personnes âgées se tournent alors plus volontiers vers l'audio ou vers l'agrandi sur papier et en numérique.* »

Le smartphone a changé leur vie

Aujourd'hui, on trouve un tas d'outils parlants ou non, adaptés aux besoins des malvoyants. Mais quand le handicap surgit après ses 65 ans, impossible de bénéficier d'aides financières pour acquérir une coûteuse TV loupe, une machine à lire qui scanne du texte ou un téléphone adapté avec de grosses touches parlantes.

« *Le smartphone et la technologie tactile avec voix de synthèse intégrée ont révolutionné le monde des malvoyants* », explique Stéphane Deporter, bibliothécaire à la Ligue braille. Qu'il se destine à une personne ordinaire ou un aveugle, smartphone ou tablette rendent les mêmes services. « *Sauf que nous voyants, utilisons peu le zoom, l'effet loupe ou le contraste...* » Des outils très utiles pour le malvoyant. « *Nous utilisons les produits Apple, car ce sont eux qui poussent l'adaptation le plus loin.* » Stéphane nous fait une démonstration, le simple fait de passer le doigt sur l'écran fait que toutes les applications disponibles s'énumèrent une à une par le biais de la voix de synthèse de l'appareil.

« *Ce balayage permet d'entendre les applications disponibles, un double-clic n'importe où sur l'écran permet alors d'accéder à celle choisie. Ce*

peut être une application qui permet de déterminer la couleur d'un tissu et de donner directement l'information par la voix. »

Avec Prizmo Go, autre exemple, le smartphone prend un texte en photo. « *Une fois ce dernier reconnu en une fraction de seconde, il peut alors être lu à haute voix* », poursuit Stéphane évoquant une « *veille* » à la Ligue braille. « *Deux fois par mois, Mohamed Hajjaoui anime chez nous un atelier numérique. Si les applications très poussées, comme pour le travail de bureau, sont payantes, pour la vie de tous les jours, la plupart sont gratuites ou accessibles pour une poignée d'euros.* »

Grâce à un outil numérique facile à emporter en poche, en pointant l'appareil dans une direction, aidé d'écouteurs, un malvoyant peut ainsi trouver par le son un boulanger non loin de chez lui. Ou un autre service encore, comme des horaires de transport. Le tout à travers des fonctions GPS ou autres, avancées.

Si, aujourd'hui, une barrette braille connectée à un ordinateur permet de lire ce qui apparaît à l'écran, on attend l'arrivée imminente de tablettes braille (avec picots qui ressortent). Elles permettront notamment de télécharger un livre en braille. ■

VITE DIT

- En 2016, 14 590 personnes déficientes visuelles ont bénéficié d'une aide de la Ligue Braille afin de pouvoir développer ou conserver leur autonomie. Elles ont reçu gratuitement l'aide d'assistants sociaux, ergothérapeutes, formateurs, job coaches, bibliothécaires, etc.

- Plus de la moitié des bénéficiaires de ces services (7 833 personnes) ont plus de 65 ans et, parmi eux, 4 915 personnes (soit 63 % de ce groupe) ont plus de 80 ans. Ces chiffres sont la conséquence d'un allongement de l'espérance de vie qui entraîne un nombre croissant de pathologies liées au grand âge, dont la perte de la vision.

- En 2015, le top 3 des causes de cécité dans le monde était, en ordre décroissant : la cataracte non opérée, les défauts de réfraction non corrigés et le glaucome. Pour la malvoyance, on retrouve en première position les défauts de réfraction non corrigés, ensuite la cataracte non opérée et la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA). Chez les adultes âgés de 50 ans et plus, les deux premières causes citées interviennent dans 55 % des cas de cécité et 77 % des cas de malvoyance.

- Selon les projections, en 2050, dans le monde, le nombre de personnes aveugles aura triplé pour atteindre le chiffre de 115 millions. Dans le même temps, le nombre de personnes malvoyantes (présentant une « déficience visuelle modérée à sévère ») aura presque triplé en passant à 588 millions.

1 052 nouveaux bénéficiaires

En 2016, 1 052 personnes ont fait appel pour la première fois aux services de la Ligue Braille, portant à 14 590 le nombre de personnes bénéficiaires de ses services. 3 360 entretiens individuels, 51 920 contacts téléphoniques et par courrier ont été réalisés par les assistants sociaux ; 1 215 personnes ont bénéficié d'un soutien dans le développement de leur autonomie. Au Centre HORUS, 138 personnes déficientes visuelles ont suivi une revalidation. 1 213 personnes ont visité le BrailleTech. Au BrailleShop, 166 lecteurs Daisy ont été fournis, souvent avec l'aide de la Ligue Braille et de la Loterie Natio-

nale. 276 participants ont suivi une des 39 sessions d'informations sur les nouvelles technologies.

Pour la bibliothèque, le Service de transcription a produit 39 livres en braille (soit 179 volumes), 51 livres en grands caractères (soit 115 volumes) et 630 livres audio aux normes Daisy. ■

► www.braille.be